

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite_014 | Fonds Charcot + Sexologie, HystérieCollectionBoite_014-5-chem | Hystérie. Charcot→Babinski. Item\[A. Laurent, Étude médico-légale sur la simulation de la folie - suite\]](#)

[A. Laurent, Étude médico-légale sur la simulation de la folie - suite]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb014_f0256

SourceBoite_014-5-chem | Hystérie. Charcot→Babinski.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 18/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

MM. Windler et Zinck émirent unanimement l'avis que cette maladie était simulée et firent subir différentes épreuves au prévenu.

On fit observer Specht secrètement, on ne remarqua aucun changement. Dans la nuit, tout près du côté extérieur du mur contre lequel le lit était posé, on déchargea des armes à feu. Specht poussa des cris inarticulés, mais sans bouger dans son lit. On lui donna à l'improviste de fortes douches par des trous pratiqués dans le plafond de sa cellule. On le logea dans une baraque dont, pendant la nuit, on incendia la partie supérieure. On le soumit encore à d'autres épreuves. Rien n'altéra l'impassibilité de cet individu.

On fut obligé de le porter à l'audience. Il promena d'abord des regards stupéfaits sur toutes les parties de la salle, puis tomba dans son état ordinaire et s'endormit. Le jury le condamna, mais en admettant de fortes circonstances atténuantes, à trois ans de détention.

Specht fut reporté à la prison dans le même état de léthargie ; mais à peine rentré, cet individu se mit à sauter de joie d'avoir échappé à la peine capitale, disant qu'il avait toujours été bien portant. Pendant quatorze mois consécutifs, il avait fait preuve d'une force de volonté extraordinaire.

Le docteur Snell cite dans son article (1) un individu chez lequel il n'avait pu découvrir aucun signe qui pût le convaincre ou non. Cet homme, qui était sous le poids d'une accusation grave, était constamment à la même place, dans l'immobilité stupide d'un dément. La dou-

(1) *Allgemeine Zeitschrift für Psychiatrie* (1857).

BnF
MSS

